

## VOTRE FORMULE :

<b>Durée de la formation</b>	8 heures
<b>Dates de formation et délais d'accès</b>	Nous Consulter
<b>TARIF T.T.C</b>	Cyclomoteur 250 € Quadricycle 370 €



**CER**  
FORMATION PRO  
C'EST RÉUSSIR

[WWW.CESCA-FORMATION.COM](http://WWW.CESCA-FORMATION.COM)



### PROGRAMME DE FORMATION



## FORMATION AM

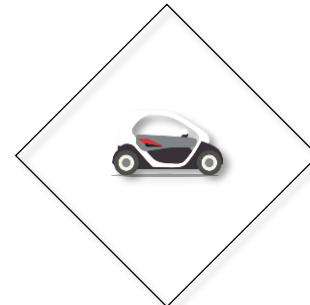


### OBJECTIF GENERAL DE LA FORMATION

Être capable de circuler en toute sécurité avec un cyclomoteur ou un quadricycle léger

### Lieu De formation

20 Rue Albert Camus – 88000 EPINAL



### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Avec le permis AM vous pouvez conduire dès 14 ans :
- Un cyclomoteur ou un quadricycle léger en toute sécurité. Cette formation vise à diminuer de manière significative l'accidentologie des adolescents en deux-roues.
- Adopter une conduite apaisée, respectueuse des autres et de l'environnement
- Réfléchir au comportement et à la place que chacun occupe dans la circulation
- Se familiariser avec ce type de véhicule

Contact:

CESCA FORMATION  
03 29 38 49 74  
[cesca2@orange.fr](mailto:cesca2@orange.fr)

Version du document : Indice D du 08/12/2021



## CER CESCA FORMATION

Siège Social : 12 quai du Musée - EPINAL  
Centre de formation : 20 rue Albert Camus – EPINAL  
Tel. : 03.29.38.49.74 | 06.70.10.56.63  
Mail : [cesca2@orange.fr](mailto:cesca2@orange.fr)

SIRET : 316 831 817 000 28  
APE : 8553 Z  
Formation Continue : 41880059988



**CER**  
FORMATION PRO  
C'EST RÉUSSIR

[WWW.CESCA-FORMATION.COM](http://WWW.CESCA-FORMATION.COM)

## PUBLIC VISE

Toute personne née à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1988 souhaitant circuler avec un véhicule de type cyclomoteur ou quadricycle léger à moteur

## ENCADREMENT

- Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R.) ou du Titre professionnel
- Les enseignants disposent :
  - de la mention deux roues
  - expérience de la conduite 2 roues

## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Pour toute information sur l'accessibilité, vous pouvez vous adresser à Delphine DIDIER : [didierdelphine@wanadoo.fr](mailto:didierdelphine@wanadoo.fr)

## RESULTATS ATTENDUS

- Avoir le niveau requis pour la délivrance de l'attestation de formation
- Obtention du permis AM

## PRE-REQUIS

- Avoir minimum 14 ans
- Être titulaire de l'ASSR premier NIVEAU

## MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

## SANCTION DE LA FORMATION

- Délivrance d'une Attestation de formation
- Obtention de la catégorie du permis sollicitée (si Délivrance de l'attestation de formation)



## CER CESCA FORMATION

Siège Social : 12 quai du Musée - EPINAL  
Centre de formation : 20 rue Albert Camus – EPINAL  
Tel. : 03.29.38.49.74 | 06.70.10.56.63  
Mail : [cesca2@orange.fr](mailto:cesca2@orange.fr)

SIRET : 316 831 817 000 28  
APE : 8553 Z  
Formation Continue : 41880059988



**CER**  
FORMATION PRO  
C'EST RÉUSSIR

WWW.CESCA-FORMATION.COM

## EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Conditions de réussite : avoir suivi dans son intégralité la formation

### Comment est évaluée la formation ?

- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...

Des Feuilles de présence sont émargées par demi-journée par le stagiaire et le(a) formateur(trice)

## PROGRAMME DE FORMATION

Cette formation comprend cinq séquences dispensées sur un volume horaire total de **huit heures, au minimum**. Elle se déroule sur **deux jours, au minimum**, à raison **d'un maximum de quatre heures par jour**. Les séquences se déroulent dans l'ordre suivant :

- Séquence 1. Echanges sur les représentations individuelles autour de la conduite.
- Séquence 2. Formation à la conduite hors circulation.
- Séquence 3. Apports théoriques (code de la route)
- Séquence 4. Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique.
- Séquence 5. Sensibilisation aux risques.

Cette séquence clôture la formation et se déroule en présence, pour les élèves mineurs, de l'un au moins des parents ou du représentant légal.

### Durée et contenu des séquences

#### Séquence 1. Echanges sur les représentations individuelles autour de la conduite. Durée : 30 minutes

En s'appuyant sur l'analyse du questionnaire d'auto-évaluation du livret renseigné par l'élève avant de commencer sa formation, cette séquence a pour objectifs de :

- permettre à l'enseignant de mieux connaître les élèves et d'adapter son enseignement ;
- faciliter l'expression des élèves et les échanges sur le respect des règles (signalisation et règles de circulation), les grandes thématiques de sécurité routière (vitesse, consommation d'alcool ou autres produits, utilisation de distracteurs) et sur l'interaction entre le comportement des autres et son propre comportement (influence et pression des pairs).

#### Séquence 2. Formation à la conduite hors circulation. Durée minimale : 1 heure

Elle doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

- les équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur - leurs rôles ;
- la connaissance des principaux organes du véhicule (cyclomoteur ou quadricycle).
- la maîtrise technique du véhicule hors circulation.

##### 1. Les équipements - Leurs rôles

Le port obligatoire du casque et de gants conformes aux caractéristiques fixées par l'arrêté du 23 avril 2012

Le choix d'un casque adapté. L'utilisation, le réglage et l'entretien du casque.

Le port de vêtements adaptés conformes aux dispositions de l'article 4 du présent arrêté.

Leurs rôles : protection en cas d'intempéries, de chutes (brûlures) et détectabilité de jour et de nuit.

Spécifique quadricycles : le port obligatoire de la ceinture de sécurité. Son rôle en cas de chocs.



## CER CESCA FORMATION

Siège Social : 12 quai du Musée - EPINAL  
Centre de formation : 20 rue Albert Camus – EPINAL  
Tel. : 03.29.38.49.74 | 06.70.10.56.63  
Mail : cesca2@orange.fr

SIRET : 316 831 817 000 28  
APE : 8553 Z  
Formation Continue : 41880059988



**CER**  
FORMATION PRO  
C'EST RÉUSSIR

[WWW.CESCA-FORMATION.COM](http://WWW.CESCA-FORMATION.COM)

## 2. La découverte des principaux organes du véhicule

- Les contrôles indispensables à l'entretien et au maintien de la sécurité
- La présignalisation en cas de panne.

## 3. La maîtrise du véhicule hors circulation

La position de conduite (bras, dos, jambes, pieds et mains) - Le réglage du/des rétroviseur(s).

Pour le quadricycle : réglage du siège, du volant et des rétroviseurs.

La mise en marche, le démarrage et l'arrêt du véhicule.

Pour les cyclomoteurs : le maintien de l'équilibre et de la stabilité en ligne droite (exercices sans et avec passager).

Le ralentissement, le freinage et l'immobilisation du véhicule

Pour les cyclomoteurs, le maintien de l'équilibre et de la stabilité.

Tourner à droite et à gauche, réalisation de virages et demi-tours (importance du regard).

Pour les cyclomoteurs, exercices sans et avec passager. Maintien de la stabilité.

Réaliser des manoeuvres de freinage et d'évitement.

### Séquence 3. Apports théoriques (code de la route). Durée : 30 minutes

Cette séquence a pour objet l'acquisition ou le rappel de connaissances nécessaires et indispensables avant la séquence de formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation.

- la signalisation verticale et horizontale : connaître la signalisation et comprendre son rôle ;
- les règles de circulation : connaître les principales règles et comprendre leur rôle ;
- positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changement de direction ;
- franchissement d'intersections et régime de priorité.

### Séquence 4. Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique. Durée minimale : 3 heures de conduite effective par élève.

Ce volume horaire comprend le(s) temps d'interruption dédié(s) aux échanges pédagogiques entre l'enseignant et les élèves.

Pour chacune des compétences à développer, le formateur devra insister sur l'importance :

- de l'utilité et du respect de la règle ;
- de la prise d'information, de la communication et du partage de la route avec les autres usagers ;
- des facteurs, de la prise de conscience et de la perception des risques.

La séquence en circulation doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation :

Ralentir, immobiliser le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter :

S'arrêter et stationner.

Rechercher les indices utiles : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers.

Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité...).

Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances.

Négocier un virage et adopter une trajectoire sécurisée.

Choisir la position sur la chaussée :

Franchir les différents types d'intersections :

Changer de direction



## CER CESCA FORMATION

Siège Social : 12 quai du Musée - EPINAL

Centre de formation : 20 rue Albert Camus – EPINAL

Tel. : 03.29.38.49.74 | 06.70.10.56.63

Mail : [cesca2@orange.fr](mailto:cesca2@orange.fr)

SIRET : 316 831 817 000 28

APE : 8553 Z

Formation Continue : 41880059988



**CER**  
FORMATION PRO  
C'EST RÉUSSIR

[WWW.CESCA-FORMATION.COM](http://WWW.CESCA-FORMATION.COM)

### Séquence 5 : sensibilisation aux risques. Durée minimale : 1 heure

Cette séquence clôture la formation et se déroule en présence de l'un au moins des parents de l'élève mineur ou de son représentant légal. Si les conditions le permettent, cette séquence est collective. Par ailleurs, elle peut être intégrée et organisée dans le cadre de la partie théorique d'un rendez-vous pédagogique de l'apprentissage anticipé de la conduite défini à l'article R. 211-5 du code de la route.

Cette séquence vise à :

- informer, conseiller, sensibiliser et responsabiliser les élèves et le ou les parents ou le représentant légal des élèves mineurs, sur les enjeux, en termes de sécurité routière, de la conduite d'un cyclomoteur ou d'un quadricycle léger à moteur et de l'obtention d'une première catégorie de permis de conduire ;
- informer le ou les parents de l'élève mineur ou son représentant légal sur les compétences travaillées pendant la formation, par l'élève conducteur et retranscrites dans le livret.

L'enseignant suscite des échanges, une réflexion et une prise de conscience des uns et des autres sur certains comportements routiers.

L'enseignant traite, en fonction des profils qu'il a identifiés, quatre thématiques parmi les thématiques suivantes :

- les risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et des quadricycles légers à moteur et les cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules ;
- les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore) ;
- les risques dus au débridage : rappel de la réglementation et conséquences sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore) ;
- les produits psychoactifs et la conduite : statistiques, consommation, effets ;
- la vitesse et ses conséquences sur la conduite : équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage ;
- la prise en compte des autres usagers vulnérables : piétons, cyclistes, motocyclistes ;
- l'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur.
- les rodéos Urbains

A l'issue de cette séquence, l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière délivre aux élèves les attestations de suivi de la formation, renseignées et signées, en présence du ou des parents de l'élève mineur ou de son représentant légal.



## CER CESCA FORMATION

Siège Social : 12 quai du Musée - EPINAL

Centre de formation : 20 rue Albert Camus – EPINAL

Tel. : 03.29.38.49.74 | 06.70.10.56.63

Mail : [cesca2@orange.fr](mailto:cesca2@orange.fr)

SIRET : 316 831 817 000 28

APE : 8553 Z

Formation Continue : 41880059988